

Je vous ai fait un CR d'AG soft et bienveillant : celui qu'on envoie officiellement aux adhérents et aux élus.

Maintenant voici le véritable CR

Je ne la voyais pas comme ça ma dernière AG (et je pense que Yannick non plus)

Certes je n'attendais pas que vous nous couvriez Yannick et moi de pétales de rose pour les 10-15 ans de mandat de Yannick ou pour mes 23 ans de « dictature ».

Jean nous a transmis les remerciements des adhérents.

Néanmoins le souvenir que je garderai de cette AG est l'avalanche de critiques assez peu « bienveillantes » voire agressives d'une adhérente. J'insiste sur le mot bienveillant (que je n'utilise jamais) parce qu'elle l'a utilisé en reprochant notre manque de bienveillance selon elle ; en particulier de la part de l'enseignant qui ne s'est pas préoccupé de la raison de son départ des cours en décembre.

Je me permets de répondre que nous avons pour principe de ne pas retenir les gens qui sont mal à l'aise dans la pratique surtout quand ils n'expriment pas les difficultés rencontrées. Le tai chi est une discipline d'adultes.

Notre bienveillance a quelques limites en particulier l'agressivité de la critique. Le tai chi est une discipline qui ouvre des portes, libre à chacun de les franchir dans les 2 sens.

Une seule de ses critiques était partiellement justifiée notre « dilettantisme »

Il est vrai que les statuts de l'asso que nous avons retrouvés avant l'AG dataient du siècle dernier (copiés sur ceux de l'ATA)

Après recherches j'ai retrouvé les statuts de 2008 marqués du tampon de la Préfecture. J'ignore pourquoi cette version n'a pas été enregistrée officiellement. Finalement merci à cette adhérente pointilleuse de nous avoir permis de noter cette anomalie, et de nous plonger dans une lecture édifiante.

S'il y a eu depuis 2008 un autre adhérent qui a lu ces f*** statuts je veux bien qu'il se signale.

Jusqu'à présent on préférait faire du tai chi, on privilégiait les rencontres conviviales et les échanges de blagues vaseuses. Vous me direz que ce n'est pas antinomique...

J'aime dilettanter je n'aime pas me prendre au sérieux et à mon âge on ne change pas.

Je souhaite à nos successeurs au bureau de savoir gérer les conflits naissants ou ancrés.

L'adhérente qui a visiblement passé plus de temps à éplucher nos statuts qu'à pratiquer le tai chi nous a également fait remarquer que selon ces f*** statuts le bureau devait être renouvelé tous les 3 ans et qu'il n'était pas possible de se représenter. Nous avons oublié ce point mais tous les membres ainsi que les invités représentants de la municipalité aux précédentes AG sont témoins que nous avons à chaque AG proposé à chacun de prendre notre place et de nous destituer. Apparemment les gens de l'ATA (environ 100-150 adhérents) n'avaient pas non plus relu les statuts puisqu'ils m'ont reconduite ainsi que la trésorière pendant une bonne dizaine d'années. J'avais fini par accepter et revendiquer le titre de dictatrice tout en proposant chaque année que quelqu'un me vire de mon piédestal et devienne « calife à la place du calife ».

Il nous a été reproché de ne pas avoir fourni ces statuts en format papier à chaque adhérent.

Or vous avez tous signé au bas du bulletin d'inscription :

« *souhaitez-vous une impression(des statuts) sur papier : OUI ☐ NON ☐* »

le plus drôle est que j'ai montré à l'adhérente qui nous l'a reproché sa fiche d'inscription signée. Elle ne se souvenait pas de sa signature !

(Bon moi j'avais oublié de poser les statuts sur site mea culpa mea maxima culpa)

Par respect pour le représentant de la municipalité présent et visiblement un peu gêné par cette scène je n'ai pas argumenté Je n'ai pas voulu être impolie.

Aujourd'hui je ne suis plus présidente mais simple adhérente Je me sens donc autorisée à m'exprimer librement.

Le lâcher prise je veux bien, j'essaye mais ceux qui me connaissent savent que j'ai aussi la rancune très tenace.

Je ne demande qu'une chose : je ne souhaite pas rencontrer cette personne si l'idée lui prend de se réinscrire dans une association aussi mal gérée que la nôtre. Le tai chi et particulièrement le tui shou est un échange où chacun essaye de faire progresser l'autre dans une atmosphère de respect mutuel. Le mépris n'est pas prévu dans cet échange. Je viens de rencontrer la seule personne avec laquelle je ne pratiquerai pas le tui shou.

Pour ne pas finir sur une note négative je vous remercie tous de m'avoir supportée depuis si longtemps, je n'oublie aucun des bons moments partagés, aucun des fous rires. En écrivant ces lignes s'est formée l'image de celui qui m'avait hissée à la place de Présidente de l'ATA : mon maitre Claudy 7"r (de mémoire bénie)

Dr Paule-Annick Ben Kemoun